



Union des Clubs, Musées
et Professionnels
des Véhicules Anciens
affiliée à la F.I.V.A.



Association reconnue
d'Utilité Publique
par décret
du 9 février 2009



FÉDÉRATION FRANÇAISE DES VÉHICULES D'ÉPOQUE

FLASH INFO N° 34 du 8 février 2012

Les Journées du Patrimoine pour les Restos du Cœur



2011



Les collectionneurs ont du cœur !



2012 ?

En 2011 la FFVE a décidé de s'impliquer dans une opération caritative au profit de l'Association « Les Restos du Cœur ».

Grâce à votre soutien et votre engagement, nous avons vendu 5 000 plaques, ce qui nous a permis de remettre un chèque de 20 000 € aux Restos du Cœur : merci à tous !

Pour 2012, à l'occasion des Journées du Patrimoine des 15 et 16 septembre, nous allons tenter de « doubler la mise » : 10 000 plaques sont fabriquées. Ainsi grâce aux efforts de vous tous, nous pourrions faire bénéficier les Restos du Cœur d'un don de 40 000 €.

Comme vous le savez hélas, de plus en plus de nos concitoyens ont besoin de cette association.

Le prix reste à 5 € pour tous les Clubs, aux formats auto et moto.

Le Groupe AXA nous permet d'amortir les frais de fabrication, un grand merci.

Comme le disait Coluche : **On compte sur Vous !**

Bien cordialement,
Claude Delagueau

Le Flash Info FFVE : à diffuser sans modération...

Egalement sur www.ffve.org rubrique Flash Info.

Adresse postale : B.P. 40068 - 92105 BOULOGNE BILLANCOURT Cédex
Tél. : 01 46 21 94 70 - Télécopie : 01 46 21 94 99

Siège Social : A.C.F. - 8, place de la Concorde - 75008 PARIS - Site Internet : <http://www.ffve.org> - E-mail : FFVE@wanadoo.fr



Union des Clubs, Musées
et Professionnels
des Véhicules Anciens
affiliée à la F.I.V.A.



Association reconnue
d'Utilité Publique
par décret
du 9 février 2009



FÉDÉRATION FRANÇAISE DES VÉHICULES D'ÉPOQUE



Bulletin de participation

Club / Musée :

Adresse : Code postal : Ville :

N° affiliation à la FFVE : Responsable :

Organise la manifestation suivante dans le cadre des Journées du Patrimoine (rallye, expo) :

Nom, date et lieu :

Bon de Commande

*A renvoyer par courrier à la FFVE accompagné de votre règlement – Date limite vendredi 31 août 2012
N'attendez pas le dernier moment - Envois par conditionnements de 10 plaques*

Nombre de plaques : x 5,00 € = € Format Auto Format Moto

Frais de port : 10 plaques : 9 € / 20 plaques : 10 € / 30 plaques : 11 € / 40 plaques : 12 € / 50 plaques : 13 € /
60 plaques : 14 € / 70 plaques : 15 € / 80 plaques : 16 € / 90 plaques : 17 € / 100 plaques : 18 €.

TOTAL : €

Les plaques vous seront envoyées en « Colissimo suivi », avec preuve de dépôt - suivi du colis - dépôt sans signature.

Adresse de livraison si différente du club :

.....

Fait à Le

Nom et fonction du signataire : Signature :

Pour éviter les frais de port, les plaques seront disponibles sur les stands de la FFVE aux salons de Reims et d'Avignon.